

# MAZAN

ÉTÉ  
2011



## Le marché des producteurs

**Dossier :**  
**les services municipaux**

# [Sommaire

Editorial	3
Brèves	4 - 6
Commerces à Mazan	6
<b>Dossier : les services municipaux</b>	<b>7 - 10</b>
Gens d'ici	11
<b>Compte rendu du conseil municipal</b>	<b>12</b>
Expression de l'opposition	12
Infos communales	13 - 15
Les rendez-vous de l'été et de l'automne	16 - 17
Etat civil - Infos pratiques	18
Page de l'Unicam	19



MAZAN, bulletin d'informations municipales - Printemps 2011

Publication trimestrielle

Editeur : Mairie de MAZAN

Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle

84380 MAZAN

Tél. 04 90 69 70 19

E-mail : [mairie-mazan@wanadoo.fr](mailto:mairie-mazan@wanadoo.fr)

Site : [www.mazan.fr](http://www.mazan.fr)

Directeur de publication : Aimé NAVELLO

Rédacteurs : Gérard Megel et Coralie Salmeron,

Crédit photos : Sandrine Leppe, Pierre Marilly,

Gérard Simon, Service communication mairie de Mazan,

KH communication

Maquette : KH Communication

Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé

Tirage : 3 000 exemplaires

ISSN : 1143-9769



# [ Edito

Chose promise, chose due.

Il aura fallu quarante-six ans pour que la première pierre de la salle polyvalente soit posée. En effet, la création d'une salle des fêtes était prévue dans le programme des candidats à l'élection municipale de 1965. Nous sommes persuadés que cette réalisation après une si longue attente, sera à la hauteur des espoirs des Mazanais, ce que nous verrons fin 2012.



L'autre projet considérable et particulièrement complexe que nous avons lancé a également débuté : l'assainissement avec dans un premier temps l'extension du réseau communal au quartier des Garrigues. Vingt-six kilomètres de canalisation, près de 700 branchements particuliers, ces seuls chiffres en montrent toute la difficulté.

L'importance de ces deux projets, n'empêche pas la poursuite inlassable de l'embellissement de notre village ainsi que la réhabilitation et la mise en valeur de son patrimoine. Ainsi après la réfection de la chapelle Saint-Roch, notre effort s'est porté sur le réaménagement de la chapelle Sainte-Philomène avec la restauration des peintures murales, dûes au peintre Barbantan.

Ces travaux ont un coût non négligeable, partagé de façon inégale bien sûr entre la Fondation du patrimoine, les dons volontaires et la municipalité mais la valorisation de l'image de notre village justifie ces investissements.

Beaucoup d'autres réalisations ayant le même objectif ont été réalisées et se trouvent dans le petit fascicule joint à cette revue.

Mais pour l'instant, la saison estivale est devant nous, agrémentée de diverses manifestations que vous trouverez détaillées dans le Maz'anime disponible en mairie ou dans les commerces mazanais.

Je souhaite à toutes les Mazanaises, tous les Mazanais et tous les touristes, d'en profiter pleinement.

Votre Maire  
Aimé NAVELLO

**MAZAN ÉCO BIO NATURE**

... une première, un succès

Le succès de cette première édition 2011 de Mazan Eco Bio Nature est révélateur d'un changement profond de mentalité. Les thèmes du bio, de la nature et de l'environnement ont su fédérer un large public et ont permis de tisser des liens solides avec les différentes institutions engagées dans cette voie. C'est donc avec une énergie renouvelée que le Comité d'animation soutenu par la mairie de Mazan, aborde déjà la préparation de l'édition 2012. Plus de conférences, plus de démonstrations «live», de débats et d'invités, et un événement de fin de journée, comme un concert ou un bal : voici quelques souhaits déjà formulés !

**LES JARDINS DE MAZAN**

... inauguration

Mercredi 22 juin, ont été inaugurés les Jardins de Mazan. Objectif : offrir aux citadins sans jardin la possibilité de s'exprimer sur leur coin de terre par des activités physiques de jardinage. Plus qu'un loisir permettant de récolter les fruits de son labeur, le jardinage devient dans ce contexte un lieu de rencontre qui favorise la mixité sociale et générationnelle. A ce jour, vingt et une familles profitent déjà de cette activité. Il reste encore des parcelles de libre. Pour plus d'informations s'adresser au CCAS chargé d'étudier les dossiers. CCAS : 04 90 69 52 55

**COURSE DE LA SOLIDARITÉ**

... remise de chèques

Depuis vingt et un ans à Mazan on court tous les 1<sup>er</sup> mai pour la solidarité et cette année encore cette journée a prouvé son efficacité. Grâce aux généreux sponsors, à l'exceptionnelle mobilisation de nombreux bénévoles et des membres de l'association Ventoux Mazan Evasion, qui ont pour la première fois co-organisé la course avec la mairie, le Maire a pu remettre à chaque association caritative participant à cette opération, un chèque de 200 euros, fruit des bénéfices de la journée.

**PÉTANQUE**

... interclubs jeunes

Le mois de mai a été le théâtre de tous les championnats jeunes du département. La Boule Joyeuse, forte de ses vingt deux licenciés jeunes, a été présente sur toutes les compétitions et a remporté sept titres de champions de Vaucluse en doublettes. Un grand bravo à Romain Sanz et Jonas Montagard (catégorie benjamin), Thibault Maurizot associé à un joueur du Thor (catégorie cadet), Damien Massot et Sylvain Montagard (catégorie junior) pour leurs belles victoires. Thomas Maurizot et Enzo Davin ont quant à eux remporté la consolante. Prochain objectif : les qualifications à la finale interclubs jeunes. Si vous avez entre 6 et 16 ans et que la pétanque en compétition vous intéresse, La boule Joyeuse s'entraîne tous les samedis matin entre 10h et 12h, au boulodrome du COSEC.



De gauche à droite, Jonas Montagard, Alex Jaumouillé, Romain Sanz et Christophe Montagard

## CÉRÉMONIES DU 18 JUIN

... inauguration des plaques commémoratives

Après la traditionnelle cérémonie d'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, élus locaux, anciens combattants, compagnons d'armes, familles et autres passionnés d'histoire ont rendu un respectueux hommage à André Blanc et Jean-Pierre Flandrin, deux jeunes maquisards mazanais assassinés par les nazis en 1944, en inaugurant deux plaques commémoratives portant leur nom. Une cérémonie solennelle et émouvante.



## GALA ATOUSPORTS

Le 28 mai dernier, l'association Atousports a donné son gala de fin d'année devant plus de deux cents spectateurs. Une belle démonstration de différents styles de gymnastique effectuée par cinquante enfants et trente-cinq adultes. Créée en 2002, cette association spécialisée dans la gymnastique collective et individuelle est passée de vingt-deux licenciés à cent quarante huit en dix ans.  
Contact : Madame Dantonel, présidente, au 04 90 69 72 63

## FÊTE DE LA MUSIQUE

... un bon cru

En ouverture de cette édition 2011, la Philharmonique mazanaise suivie de la Chorale de Canteperdrix ont interprété devant un public venu nombreux pour les applaudir. La place de la Poste a accueilli une scène amateurs où se sont produits les jeunes talents mazanais. Plus tard dans la soirée, le groupe du bassiste Jeff Corallini a interprété les grands classiques pop/rock internationaux, tandis que sur la place du 8 mai, Dj Kris Project a déchaîné les foules avec ses sons électro jusqu'à minuit.



## GRAINES DE REPORTER !

... silence, ça tourne

En mai dernier les élèves de Saint Dominique ont pu jouer les graines de reporter en participant à l'atelier d'audiovisuel organisé par l'école. Une occasion de découvrir l'envers du décor de la télévision et ses nombreux métiers, ainsi que celle d'interviewer des personnalités locales, comme ici le Maire de Mazan qui s'est volontiers prêté au jeu.



**SALLE POLYVALENTE**

... inauguration du chantier

De nombreux élus de la CoVe étaient présents pour l'inauguration du chantier de la salle polyvalente vendredi 24 juin. Le maire, Monsieur Navello, a présenté ce projet ambitieux qui vise à faire de cette future salle un lieu central où tout peut converger, un lieu de rencontre et d'échange afin de renforcer le lien social et intergénérationnel. L'importante capacité d'accueil et la modularité du bâtiment permettra d'organiser de nombreuses manifestations, associatives, municipales, sociales, culturelles, sportives, réceptions privées, fêtes familiales, spectacles, congrès, séminaires, etc.

Son emplacement, légèrement excentré, préservera le village des nuisances sonores et la proximité de la cave coopérative associera une activité économique importante pour la commune, la viticulture.

Cette salle polyvalente est un bâtiment HQE (Haute qualité environnementale) en accord avec la nouvelle politique de gestion de la ville, plus respectueuse de son empreinte écologique.

Le maire a remercié les différents partenaires et financeurs de ce projet, la Carsat, le Conseil régional, le Conseil général, Monsieur le Sous-préfet ainsi que le député Jean-Michel Ferrand.

**JUMELAGE MAZAN/MOUDON**

... 25 ans

Le 25 juin dernier, Mazan s'est parée de ses plus beaux atours pour recevoir un peu plus de deux cents visiteurs, dont une centaine de Suisses, et fêter ses vingt-cinq ans de jumelage avec Moudon. Des noces d'argent dignement célébrées, grâce au savant programme concocté par le Comité et sa présidente Raymonde Conil : grande parade en costumes traditionnels suisses et provençaux, sérénades et hymnes nationaux interprétés par les chorales jumelles, lecture de l'accent et du pacte qui lie les deux communes depuis 1986, échanges de cadeaux et bien d'autres surprises ont été autant de preuves réaffirmant les liens d'amitiés indestructibles entre Mazanais et Moudonois.

**Commerces à Mazan****VOLETS DU VENTOUX**

Eric Ducasse, ancien dessinateur en architecture, a créé la société Volets du Ventoux, spécialisée dans la réparation et la modernisation des volets roulants. Il a rejoint l'enseigne Repar'Stores pour garantir des interventions rapides, sous 48h, avec réparation immédiate dans 80% des cas sur toutes les marques. Les prix sont attractifs, les devis gratuits, pièces et main d'œuvre sont garanties et la priorité est mise sur la réparation, évitant ainsi le remplacement des volets, geste non négligeable pour l'environnement.

Vous pouvez joindre les Volets du Ventoux au 06 20 04 61 54 ou 228, chemin du Contrás.

**CHEZ LOU**

Son CAP de coiffure en poche, Lou monte à la capitale pour faire ses armes.

Formée dans les chaînes de salons les plus réputées (Jean-Louis David, Franck Provost, Jacques Dessange) elle se spécialise dans les techniques de mèches, de balayages et les effets de lumières. Après plusieurs années parisiennes, Lou décide de s'installer à Mazan, pour laquelle elle a un véritable coup de foudre, et y ouvre son propre salon de coiffure féminine. Mais pourquoi le réserver aux femmes ? Elle explique : « A Paris, j'ai travaillé dans tous types de salon et ce que j'aimais par-dessus tout c'était les ambiances des salons réservés aux femmes. Plus qu'un salon j'ai donc souhaité créer un lieu de détente et d'échanges, sorte de microcosme coloré où différentes générations de femmes peuvent se rencontrer et partager leur savoir-faire et leurs expériences ».

249, avenue de l'Europe  
Tél : 04 90 60 72 01



## Les Services municipaux

C'est pendant la Révolution française que l'administration de notre pays a amorcé sa modernisation, sous l'Empire napoléonien que des structures nouvelles sont mises en place, et tout au long des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles les institutions ont acquis leur maturité et leur efficacité d'aujourd'hui.



Sous l'Ancien régime, l'Edit de Villers-Cotteret pris par François I<sup>er</sup> en 1539 confie aux prêtres la charge de tenir ce que nous appelons l'état civil : registres des baptêmes, des mariages et des enterrements, à une époque, ne l'oublions pas, où la religion catholique, religion d'Etat, ponctue la vie des sujets de Sa Majesté. C'est la Révolution française, plus particulièrement la Convention nationale qui le 20 décembre 1792 transfère ces mêmes registres à un officier public élu, alors qu'est simultanément instauré le mariage civil, premier acte en quelque sorte de la laïcisation du service de l'état civil. C'est à partir de ce moment que la formule « Au nom de la Loi » remplace « Au nom de Dieu ».

La dynamique laïcisante progresse en apportant une première clarification territoriale le 10 brumaire An II (31 octobre 1793) avec la création de la commune, qui remplace toutes les autres dénominations d'agglomération. La France compte à l'époque environ 41 000 communes. L'évolution de la réglementation, les différentes pratiques ont conduit, tout au long de régimes différents et des guerres, à la structuration actuelle de notre administration, dont il faut dire qu'elle a fait la force et l'unité de la nation, qu'elle en assure la cohésion, bien au-delà d'une certaine volatilité et des changements de la vie politique.

### Quelques repères : les grandes dates de l'organisation administrative

- 14 décembre 1789 : une municipalité est créée dans chaque ville, bourg ou paroisse du Royaume
- 1800 : installation des Préfets par Bonaparte, Consul
- 1831 : élection des conseils municipaux
- 1833 : élection des conseils généraux
- 1848 : adoption de l'élection au suffrage universel
- 5 avril 1884 : élection des conseillers municipaux au suffrage universel direct
- 22 mars 1890 : création des syndicats intercommunaux à vocation unique
- 20 mai 1955 : création des syndicats intercommunaux à vocation mixte
- 23 juillet 2008 : loi de modernisation des institutions de la République

Notre commune a connu un quasi doublement de sa population en à peu près trente ans. Un peu moins de 3000 habitants en 1975 et, vraisemblablement, aux alentours de 6 000 aujourd'hui. Les élus de ces dernières décennies ont multiplié les incitations à l'urbanisation et au développement démographique toujours dans un souci de cohérence : ouverture de vastes zones à la construction, implantation du collège à recrutement intercommunal, accueil d'entreprises... faisant ainsi passer Mazan de petit bourg au statut de petite ville - pôle relais - entre les villages du Ventoux et Carpentras, capitale du Comtat.

## **Le mot de la Directrice générale des services, Laure Galpin**

### **Quelles sont les valeurs professionnelles que vous souhaitez porter?**

Les agents municipaux travaillent pour les Mazanais, dans le cadre fixé par les élus. Je suis très attachée aux notions de « service public » et « d'intérêt général ». Elles sont le fondement de nos métiers et constituent leur raison d'être. Il est fondamental que chacun d'entre nous les garde à l'esprit.

J'accorde aussi beaucoup d'importance à l'idée d'équipe, celle que nous formons au service d'un projet pour Mazan et qui regroupe une grande diversité de compétences.

Je pense aussi que les services doivent travailler en transversalité, l'information doit circuler, les

échanges entre nous doivent éviter le cloisonnement qui conduirait inévitablement à mettre de côté notre objectif qui est la satisfaction de l'utilisateur.

### **Pourquoi la modernisation en cours ?**

Nous sommes plus efficaces et plus opérationnels lorsque les fonctions de chacun sont bien définies et bien cernées en interne, puis connues en externe.

L'environnement matériel est également important pour rendre un service performant et recevoir le public dans les meilleures conditions.

### **Et l'avenir ?**

Mazan est appelée à se développer, il est donc nécessaire de déployer le potentiel de nos compétences au service des projets ambitieux des élus : révision du POS, développement des



quartiers, assainissement, salle polyvalente... Au-delà, je pense que pour atteindre ou maintenir la qualité du service public, nous devons continuellement adapter notre organisation et nous inscrire dans un processus d'amélioration continue.

Compte tenu de cette volonté et de ces engagements, et dans cette continuité, il s'agit aujourd'hui de doter Mazan des équipements indispensables à la qualité de vie d'une entité démographique en développement constant : salle polyvalente, école, assainissement. Cette ambition, souhaitée par le plus grand nombre, ne peut se concrétiser que si la volonté partagée des élus et des administrés peut s'appuyer sur une structuration communale organisée, rationnelle et efficace. C'est ce à quoi s'emploient, depuis déjà plusieurs mois et à la demande du Maire, les cadres municipaux sous l'impulsion de la Directrice Générale des Services.

### **L'ambition ?**

Une organisation des services municipaux pertinente, adaptée aux besoins actuels, prête à faire face aux attentes de demain, et toujours plus proche des besoins des administrés.

La croissance et le développement local poussent à moderniser la mairie. La ville a grandi, sa mairie s'adapte. Après un rajeunissement et une réorganisation des locaux, le redéploiement du personnel est en cours, et les innovations technologiques s'invitent au service des agents. Entrée de plain-pied dans le renouveau !

### **Locaux et équipements**

Des coloris pastel en rupture avec les anciennes teintes administratives, habillent les bureaux et améliorent les conditions d'accueil du public. Un chauffage-climatisation entièrement repensé, des ampoules basse consommation, des détecteurs de mouvements pour la mise en route de l'éclairage automatique permettent désormais une maîtrise des consommations. Une véritable politique de gestion du papier, pour éviter les utilisations non impératives et assurer le recyclage de ce qui a servi.

Le personnel a vu ses conditions de travail améliorées et confortées : mise en place de sièges plus ergonomiques, équipement de vêtements de haute visibilité pour les agents techniques, mise à disposition de chariots de ménage et de produits d'entretien sans composants nocifs.

Les équipements, souvent anciens et dépassés, ont été renouvelés par du matériel de nouvelle génération. Un serveur informatique de plus grande capacité, des logiciels performants, la salle du conseil municipal sonorisée, dotée d'un dispositif de vidéoprojection, les véhicules municipaux vétustes et polluants remplacés, et les services équipés d'un vélo électrique !

*Page d'accueil  
du nouveau  
site de  
la mairie,  
nouveau  
graphisme,  
nouveaux  
menus...*



## Le personnel

Le maître mot de l'organisation (ou réorganisation) fonctionnelle menée par Laure Galpin (DGS) avec ses collaborateurs à la demande du Maire : clarifier et rationaliser les fonctions et le travail de chacun pour plus d'efficacité.

Le préalable consiste à identifier des services à compétences définies, répondre au « qui fait quoi », et ceci le mieux possible. Les différents secteurs qui se dessinent sont les suivants :

- services techniques
- affaires financières, scolaires et ressources humaines, marchés publics
- affaires administratives, juridiques, population, état civil, accueil
- urbanisme et aménagement
- social, jeunesse
- sécurité
- écoles, bibliothèque, musée
- communication
- cabinet

L'organisation en cours d'étude a pour ambition d'afficher une lisibilité et de répondre de façon très réactive aux attentes des administrés : un secteur, un responsable et des agents pour les diverses fonctions. Cette structuration doit aussi faciliter la cotation des postes de travail et des responsabilités dans la mise en place d'un régime indemnitaire cohérent et juste. Elle a également le mérite d'organiser l'équipe de cadres autour de la DGS pour la mise en œuvre des décisions et des choix des élus.

## Et la technologie ?

Les services disposent désormais d'adresses électroniques, de lignes téléphoniques directes, permettant ainsi de limiter l'attente au standard. On entre dans l'ère de la dématérialisation des procédures et de l'efficacité : le site de la commune fait peau neuve. Convivial et interactif, avec des menus déroulants, un graphisme actualisé, il fournira toutes les informations concernant la vie mazanaise et rapprochera davantage encore les administrés de leurs services et des élus.

## Budget 2011

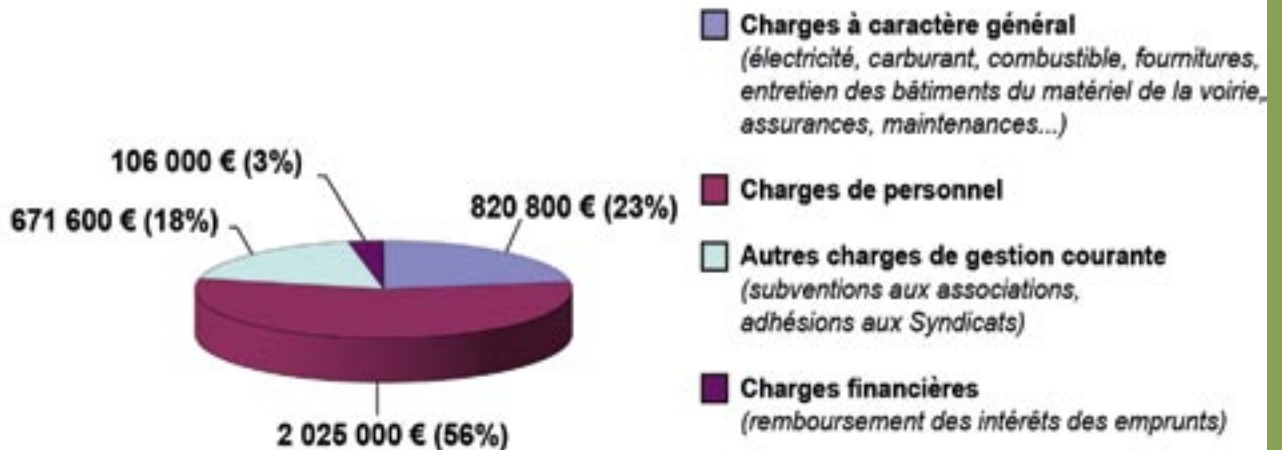
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

5 074 600 € (58%)      3 629 600 € (42%)

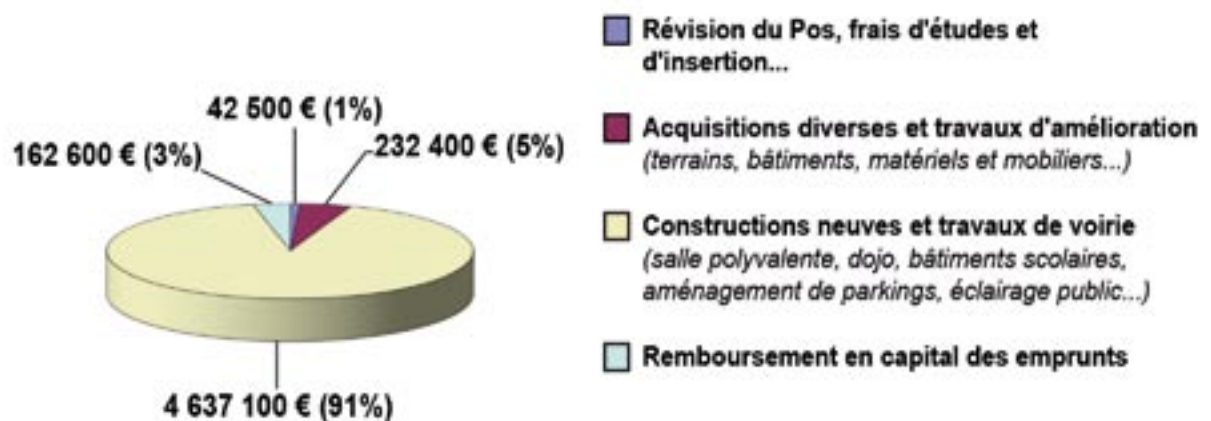


- Dépenses réelles de fonctionnement
- Dépenses réelles d'investissement

### RÉPARTITIONS DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### RÉPARTITIONS DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



# Marie-Chantal Demaille

Fine lame de l'escrime mondiale



Le regard vif et pétillant, la silhouette élégante, l'expression réfléchie et délicate, Marie Chantal, malgré les apparences, affiche cinquante années de carrière de haut niveau sportif... Elle est à la veille de déposer les armes.

Rétrospective sur une carrière d'exception. Sa vie, son moteur : la compétition, pour laquelle son engagement jusqu'au boutiste exige un maximum de soi. Sa ligne de vie : un haut degré d'expression physique, une parfaite maîtrise mentale combinés dans un entraînement persévérant et contraignant.

Très jeune elle baigne dans le sport, dans l'athlétisme plus que dans l'escrime. Fille d'un maître d'armes professeur de lettres, elle enseigne au lycée technique du Perreux, elle entraîne l'équipe de cross-country qu'elle mène aux championnats de France à Salon-de-Provence. Au stade français, référence s'il en est, elle jouit d'un statut d'athlète-entraîneur, participe aux championnats nationaux dans plusieurs disciplines : hauteur, 100 m, 800 m, capable de remplacer des collègues défaillants...

Deux événements vont fortifier sa motivation et faire exploser son potentiel d'athlète. Fin des années 60, son départ pour la Tunisie, au lycée français de La Marsa, dans une réaction d'opposition à un univers trop masculin où elle a du mal à trouver sa place. Elle y rencontre un maître d'armes hongrois, en charge de la préparation des Jeux Méditerranéens, venu installer une équipe avec qui elle s'entraîne. Elle se révèle, change de niveau, devient une très bonne compétitrice avec laquelle le monde de l'escrime va devoir compter. Elle sera finaliste au championnat du monde de Montréal ! Début des années 70, elle passe une première fois un mois d'entraînement intensif avec l'équipe soviétique. Résultat : championne du Monde de fleuret à Vienne en 1971. Elle retourne en URSS l'année suivante, année des JO. Ces séjours cumulent des montages d'entraînements qui la propulsent sur

les plus hautes marches de l'escrime mondiale. Désormais, elle sait ce qu'elle veut. Sans doute l'a-t-elle toujours su, n'a-t-elle pas déjà réussi ce qui semble relever de l'impossible ? Mettre au monde un fils en janvier et ferrailer aux mondiaux en juillet de la même année. Ou encore jouer les rebelles : participer aux championnats d'athlétisme à Charlety le samedi et croiser le fer à Coubertin le dimanche, ce qui s'est soldé par un blâme de la Fédération d'escrime, qu'elle assume et avoue non sans un brin de coquetterie. Son palmarès décrit un parcours mondial, de podium en podium, pas moins de quinze finales de coupes du monde, sur tous les continents : Hambourg, Melbourne, Munich, Mexico, Moscou, Ankara, Tokyo, et cela continue après 1981, année où elle décide de s'arrêter en accord avec sa fédération. Le Directeur national, M Donnadiou, lui fait ce qu'elle estime être un immense cadeau en la nommant cadre technique en Vaucluse, une forme de reconnaissance et aussi un nouveau point de départ puisqu'elle va gravir tous les échelons, du départemental au national. Elle n'en a pas pour autant oublié la compétition en participant aux Masters, les championnats du monde rassemblant les meilleurs vétérans de 40 à 70 ans et plus au cours desquels elle truste neuf médailles d'or au fleuret et à l'épée.

La boucle est presque bouclée. Avec un détachement certain, une vraie réflexion sur la vie à un moment où le corps finit par imposer sa loi en régulant les indispensables exigences de coordination, d'engagement et de concentration, elle reconnaît qu'il est venu le temps où il n'est plus utile de s'investir davantage. Un projet qu'elle accompagne depuis plusieurs années lui tient particulièrement à cœur, aujourd'hui qu'elle a décidé de transmettre aux jeunes ses valeurs du sport, tant indispensables à la construction de l'homme : la réalisation du complexe sportif de Monteux, où elle a formé des générations d'escrimeurs. Respect, Madame et Bravo...

# Conseil municipal

## Compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN, Monsieur le Maire, Aimé Navello, étant empêché, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude Lautier, premier adjoint. Vingt-six conseillers étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a décidé :

- De modifier la composition des commissions municipales ;
- De modifier la désignation des conseillers municipaux dans les organismes extérieurs de la commune ;
- De lancer une enquête publique pour désaffecter des morceaux de terrains communaux, déclasser un tènement et de procéder à leur vente ou à leur échange ;
- D'accepter et de signer avec la chambre d'agriculture la convention pour l'organisation d'un marché du soir des producteurs en 2011 ;
- De mettre en place des ateliers cuisine organisés par le service social de la mairie et animés par des bénévoles ;
- De signer la convention particulière proposée par France Télécom pour des travaux d'enfouissement de réseaux ;
- Pour l'année 2010, d'approuver le compte administratif, d'arrêter le compte de gestion et d'affecter le résultat du budget du service extérieur des Pompes Funèbres ;
- D'adopter le budget de ce service pour l'année 2011 ;
- D'adopter le budget 2011 de la ville et de fixer les taux des impôts communaux ;
- D'autoriser M. le Maire à signer une convention, pour l'année 2011, avec les associations qui bénéficient d'une subvention municipale d'un montant supérieur à 23 000€ ;
- De signer une convention avec l'association « Culture et Patrimoine » qui bénéficie de la mise à disposition d'un local

de stockage ;

- De renouveler la convention d'objectifs et de financement qui lie la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la commune du fait de l'activité de l'Espace jeunes municipal ; De plus, Monsieur le Premier Adjoint a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal, puis il a répondu à des questions diverses.

## Compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé Navello, maire.

Vingt-quatre conseillers étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a décidé :

- De fixer le taux des impôts communaux pour 2011 en modifiant le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- D'approuver le versement par la CoVe à la commune pour l'année pour l'année 2011 et de l'affecter.
- D'accepter et de signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation d'études de « bilan carbone »
- D'approuver le montant de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour 2010 proposé par Monsieur le Préfet.

De plus, Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal, puis il a répondu à des questions diverses.

# Expression de l'opposition

## AGIR-POUR-MAZAN

Mazan : 10 000 habitants

C'est l'objectif que s'est fixé notre maire et qu'il a présenté lors de sa dernière conférence de presse (fin mai). Notre village a donc vocation de devenir la cité dortoir de Carpentras et la majorité municipale prépare le terrain pour accueillir les 434 logements sociaux qu'elle va mettre en chantier dans les quartiers de la Bruyssande, la Ferraille, le Bigourd,..... Seuls les habitants des Garrigues devraient échapper aux HLM ! Il est vrai que les Garrigues vont devoir faire face au chantier de l'assainissement qui vient de commencer alors que monsieur le maire avoue, le 1er juin en réunion, qu'il ne connaît pas encore le prix du branchement. A croire que la majorité s'est débarrassée du dossier confié au Syndicat Rhône Ventoux et que le prix payé par les mazanais les indiffère. Cette position ne nous surprend pas car pour le côté financier de la gestion municipale il y a quelques inquiétudes à avoir avec des signes qui sont très révélateurs :

- pour le site internet, le maire choisit le prestataire le plus cher !
- pour les impôts locaux le maire augmente 2 fois plus que l'inflation ( + 3,8%),
- la salle des fêtes voit son budget s'envoler : +23 % en 1 an, alors que les subventions s'effondrent.

Par ailleurs, la transparence n'est toujours pas le point fort de la majorité. Cette année encore nous n'avons pas été invités à participer à l'examen des candidatures pour les saisonniers et les critères de sélection sont toujours mystérieux. De là à penser que les choix ne sont pas toujours objectifs, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas mais .....si nous étions associés ( ça fait 3 ans que nous le demandons) !

Bonnes vacances, bonnes récoltes, un bel été à tous.

Pour en savoir plus, rejoignez nous : [agir-pour-mazan.fr/](http://agir-pour-mazan.fr/) forum. Louis Bonnet, Françoise Jouve, René Cecchetto, Nathalie Mouriès, Sabrina Marillier-Dubois

## GAGNONS ENSEMBLE à votre écoute

Conférence de presse du Maire, le 25 mai. Ni les responsables associatifs, ni les élus d'opposition n'étaient invités. Pas de risque de critiques !! Pour le Comtadin, ce fut l'occasion de « revenir sur les points de friction qui existent » avec l'opposition ! Sans droit de réponse public...

Une cité-dortoir de 10.000 habitants dans quelques années ! De grands projets... Concentration des écoles sur le même site, d'où problèmes de circulation, de stationnement. Sans compter les phénomènes liés à la présence de nombreux enfants : citoyenneté, discipline...

Et comment notre Maire va-t-il répondre à l'impérative nécessité d'améliorer la voirie, les transports, les services sociaux indispensables et le service public municipal ... ? Déjà, le centre de loisirs rencontre d'énormes difficultés (Va-t-il fermer ?), la mairie s'est débarrassée de la fusion des crèches par transfert à l'intercommunalité (Que vont devenir les enfants du « Petit prince », l'emploi des salariés ?)

La politique culturelle est heureusement assurée par quelques associations, mais pas de grande ambition municipale ? Et le tourisme ? Félicitations à un Président dynamique qui anime l'activité locale. Mais une mairie sans projet d'envergure. Pourquoi ne pas suivre l'exemple des communes comme Modène avec Molière, ou d'autres ? Exploitions des journées « Marquis de Sade » pour attirer les touristes !

Une salle des fêtes trop excentrée, loin du village, loin des Garrigues !

Et que dire des ennuis des usagers de l'assainissement, isolés face à Rhône-Ventoux... Où et à quel prix les branchements ? Qui va payer ? Cerise sur le gâteau, le Maire décrète que l'opposition n'accompagnera pas la déléguée élue (qui le demandait) pour exiger du Syndicat des éclaircissements financiers !

Lidija Samama & Guy Matteudi

## CANICULE

Comme chaque année à pareille époque et suite aux complications de 2003, les services préfectoraux rappellent aux communes leurs obligations pour faire face à une éventuelle canicule.



Rappelons que le niveau 1, dit de « veille saisonnière » est déclenché chaque année automatiquement du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 30 août. Il s'agit essentiellement

de se préparer aux aléas climatiques et sanitaires qui en découlent.

Le niveau 2, dit de « mise en garde et action » est activé par le Préfet quand les températures dépassent ou risquent de dépasser 36°C le jour et 21°C la nuit.

C'est ainsi que les personnes fragiles et isolées sont répertoriées, les associations qui les suivent attentives, et Monsieur le Maire invite les administrés à faire preuve de toute la solidarité nécessaire pour veiller au bien-être et à la sécurité des plus vulnérables d'entre nous.

Toutes précisions sur :

[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes).

## SYNCICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN SUD-OUEST DU MONT VENTOUX

Des travaux de maintenance et de consolidation des berges de l'Auzon sont conduits par le Syndicat dans le cadre du « programme de restauration et d'entretien des cours d'eau 2010 ».

Ces opérations destinées à sécuriser le cours de l'Auzon face aux risques de débordement, relèvent essentiellement, et compte-tenu des besoins ponctuels de chaque secteur, des travaux suivants listés dans la convention passée entre la Commune et le Syndicat :

- Traitement de la végétation des berges et des pistes d'accès : coupe, élagage, recépage, débroussaillage
  - Enlèvement des embâcles (ce qui peut obstruer)
  - Elimination des produits de coupe et des déchets de toute nature
  - Revégétalisation des berges par plantations et bouturages de façon à créer une végétation diversifiée et équilibrée
  - Curage ponctuel des vases et des sédiments.
- Pour mémoire, le Syndicat est le financeur et le responsable de ces travaux.

## LE SYNDICAT DES EAUX RHÔNE-VENTOUX

Comme annoncé dans le précédent numéro du Magazine, le Syndicat lance, de façon concomitante, les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et l'extension du réseau d'assainissement collectif du secteur des Garrigues.

Premiers coups de pelle le 14 juin, chemin des Teyssières et chemin Saint Donat par les entreprises Gasnault et SOGEA, avec une pause au mois d'août, trêve estivale pendant laquelle il est difficile de travailler. Reprise des travaux le 5 septembre, avec les cinq entreprise adjudicataires en ordre de bataille, les deux déjà citées sur leurs secteurs respectifs et les trois autres : Teyssier sur la RD1, DALL'TP chemin de Pied marin n°1 et COLAS chemin des Amandiers.

Pour ce qui concerne l'accès et la circulation, la gêne est limitée autant que faire se peut, les voies sont barrées en fonction de l'avancée des travaux, avec accès toujours assuré.

Le bureau de chantier est implanté à l'intersection du chemin Pied marin n°1 et du chemin des Teyssières.

**Quelques informations sur l'eau et l'assainissement**, publiées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Les services statistiques dressent un panorama national de la situation de l'eau et de l'assainissement. On y relève des points significatifs qui peuvent intéresser les usagers.

- La consommation domestique de l'eau est en baisse : c'est le signe d'une prise de conscience citoyenne de ne pas trop gaspiller un bien collectif. Avec des écarts toutefois importants : 109l/jour/habitant dans La région Nord contre 208 en PACA.

- La gestion de l'eau en régie progresse légèrement dans les petites communes (moins de 3500 habitants).

- L'écart de prix entre une gestion publique (régie) et une gestion privée (délégation à un fermier) diminue.

- La gestion intercommunale (syndicat) progresse, compte tenu de la complexité croissante des problèmes liés à l'eau.

- Le prix de l'eau augmente en raison des charges générées par l'assainissement (plus 43% en 10 ans). Prix moyen du m<sup>3</sup> en 2008 : 3,39 €, soit un coût moyen de 183€ par personne et par an, avec des écarts significatifs au mètre cube (de 2,20 € à 4,30 €).

- Baisse du taux de perte de l'eau.

Contact pour en savoir plus :

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

Et [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## TRI SELECTIF...

### Coin propreté

Malgré les efforts déployés par les services techniques municipaux pour soigner le cadre urbain : fleurissement des parterres et des jardinières, réaménagement des ronds-points, réfection et entretien de la voirie, installation de points de propreté...qui de surcroît coûtent au contribuable mazanais, des individus peu respectueux du bien commun et du confort de tous, n'hésitent pas à dégrader l'environnement par des dépôts sauvages.



Exemple du point de propreté du COSEC, le 6 juin dernier, au lendemain du week-end de Pentecôte : un administré indigné, et il n'est pas le seul, a photographié des immondices, des encombrants, qui donnent une piètre image de notre ville qui aimerait pourtant être attractive.

Petit rappel civique pour tenter de réveiller auprès de certains réfractaires quelques règles du vivre ensemble.

- Les points propreté, répartis sur le territoire

de la commune, incitent les administrés au tri sélectif, dans des conteneurs aux dimensions raisonnables, pour bien entendu des déchets de petit gabarit. Tous les déchets n'entrant pas dans les conteneurs doivent être déposés à la déchetterie l'Orée du bois à Caromb.

- Les encombrants volumineux peuvent faire l'objet d'un ramassage devant le domicile, après prise de rendez-vous auprès de la mairie tél 04 90 69 70 19.

## RÉVISION DU POS,

### où en est-on ?

Après le diagnostic, qui avait donné lieu à une exposition en mairie et le cadrage du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), les membres du groupe de travail, des élus de toutes listes confondues, se sont retrouvés les 14 et 20 juin pour réfléchir sur le futur zonage. Comme pour les étapes précédentes, un ensemble de principes fait consensus avant « *d'affronter les personnes publiques associées, représentants de la DDT, de la Chambre d'agriculture, de la Préfecture, du Conseil général et de la CoVe* ».

### Les principes arrêtés.

La protection du terroir agricole est assurée et renforcée : la zone agricole reste totalement fermée à l'urbanisation. Seuls les agriculteurs pourront modifier et étendre, selon leurs besoins, les locaux et installations strictement nécessaires à l'exploitation. Les limites des zones construites resteront donc identiques à ce qu'elles sont aujourd'hui, à l'exception des corrections à la marge des anomalies du passé. L'urbanisation nouvelle, conformément à la loi, comblera les espaces restés vierges en partant du centre ville et en densifiant raisonnablement l'existant.

Les réserves foncières, déjà définies et limitées dans le POS 2001, seront ouvertes progressivement afin de maîtriser l'urbanisation. Ces ouvertures sont directement conditionnées par les objectifs du PLH (Plan Local de l'Habitat) et les dispositions de la Loi SRU (Solidarité et Renovation Urbaine) déterminant le nombre de logements aidés à réaliser. L'opération reste délicate dès lors qu'il faut harmoniser les diverses prévisions démographiques : la CoVe retient une progression de 1,3 à 1,4 % l'an, soit un objectif de 10 000 habitants en 2050. D'autres prévisions vont jusqu'à 1,7%... Actuellement, les différents permis (de construire, d'aménager ou valant division) sont en hausse sur la commune : 72 en 2008, 83 en 2009 et 102 en 2010, contrairement aux chiffres départementaux légèrement en baisse en raison de la crise.

L'impératif de logements aidés concernera tous les secteurs de Mazan, sans discrimination aucune, de façon à mixer les populations et les bâtis comme le recommandent les prescriptions en matière d'urbanisme.

Le nouveau PLU intégrera des nouveautés préconisées par le Grenelle II en matière d'environnement.

## DÉGRADATIONS, VOLS...

Ces dernières semaines, vols et dégradations sont repartis à la hausse. Ainsi des vols de plants de fleurs et de buis dans les bacs qui embellissent le centre ville, le vol d'un portail à l'école de la Condamine, des gravats déposés sans vergogne dans une fontaine remise en eau, la buvette du foot dégradée... des actes de malveillance dont se plaint une grande partie de la population, attachée à la qualité du cadre de vie et des efforts réalisés. Du travail pour notre police, toujours joignable au 04 90 69 77 28.

## OPÉRATION TOUS EN SELLE...

Dans sa volonté depuis longtemps affichée de favoriser le développement durable, la municipalité a lancé l'opération « Tous en selle ».

### Pourquoi ?

- Inciter les Mazanais à adopter des comportements respectueux de l'environnement, et les soutenir dans cette démarche.
- Faciliter les liaisons en mode de déplacement doux entre les quartiers périphériques et le centre ville.
- Réduire le trafic de véhicules automobiles dans le centre urbain pour faciliter le stationnement et redonner en partie l'espace aux piétons.
- Maintenir et conforter le commerce local en y favorisant tous les modes d'accès.

### Pour qui ?

A l'attention des Mazanais majeurs qui adhèrent

aux objectifs énumérés ci-dessus. La ville apportera une aide financière à tout acquéreur d'un vélo à assistance électrique (VAE), neuf, conforme à la réglementation. Cette subvention pourra s'élever à 20% HT du VAE, hors équipements optionnels, plafonnée à 200€. Une personne ne peut bénéficier qu'une seule fois de l'opération « Tous en selle ».

Pour l'année 2011, 20 vélos pourront être subventionnés, par ordre d'arrivée des demandes à exprimer à l'aide du formulaire disponible en mairie, formulaire valant engagement du bénéficiaire.



## AIDE AUX VICTIMES

Savez-vous qu'il existe un service d'aide aux victimes à proximité de chez vous ? Un service gratuit et accessible à tous. Un service d'aide aux victimes, mais pour quoi faire ? Votre véhicule a été dégradé ? Vous avez été cambriolé ? Vous avez subi un vol, une escroquerie, des menaces ? Vous avez été victime de violences, d'une agression, d'une atteinte sexuelle, d'un accident sur la voie publique ? Vous êtes victimes vous-même, ou un proche est dans cette situation ?

Il existe dans le département un service d'aide aux victimes qui est là pour vous écouter, vous aider dans vos démarches, vous informer sur vos droits et vous aider à obtenir une indemnisation, l'exécution d'un jugement. Une aide psychologique peut aussi vous être proposée pour mettre des mots sur ce que vous avez vécu. L'AMAV (Association de médiation et d'aide aux victimes) est composée de juristes et de psychologues. Elle a son siège social à Avignon, mais intervient sur l'ensemble du département. Le service vient en aide à toute personne qui le souhaite, même avant toute plainte, à tout moment de la procédure. Le service d'aide aux victimes est agréé par le parquet d'Avignon et de Carpentras et travaille en lien avec les services de police, de gendarmerie, les tribunaux, les avocats... Toutes ces interventions sont entièrement gratuites. Le service peut être sollicité autant de fois que le dossier le nécessite. Des permanences sont assurées à Carpentras mais aussi dans de nombreuses communes de la COVE : Aubignan, Beaumes de Venise, Bedoin, Caromb, Loriol du Comtat, Mazan, Malaucène, Saint Didier, Sarriens, Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, un numéro unique, le 04 90 86 15 30.

## PETIT RAPPEL DU CARRI

L'assemblée générale « Les amis du Carri », sous la houlette de son Président Alain Daniel, s'est tenue au printemps dernier pour dresser, entre autres points de l'ordre du jour, le bilan de l'édition 2010. Un succès populaire, non automatiquement programmé dès lors que pour la première fois l'association prenait le risque de déroger à la sacro-sainte règle des 20 ans, pour une manifestation intermédiaire après les festivités de l'an 2000. Résultat : 7 500 entrées payantes, soit plus de 10 000 spectateurs présents, un jour de juillet où les animations fleurissent, nombreuses, dans le département.

Il faut dire que tout ceci avait été précédé d'une longue et forte mobilisation des bénévoles, qui, quatre années durant, à raison de 4 258 heures de travail recensées, ont réalisé les 64 costumes nouveaux, représentant une dépense en matières premières d'environ 10 000€. Un engagement, une fois de plus, des financeurs et des mécènes, mazanais désireux de rester anonymes et grandes sociétés régionales ne voulant pas être citées. Ils ont, les uns et les autres, grâce à leurs largesses, rendu les ambitions possibles réalisables sans l'utilisation de la subvention municipale exceptionnelle 2010 de 10 000€ ! Le montant global du Carri 2010 s'élève à 118 000 €.

Encore un grand coup de chapeau à ceux qui ont si bien œuvré et qui continuent à maintenir vivante une manifestation fédératrice qui fait figure de fleuron dans le patrimoine culturel local.



## RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

### Du 15 mai au 15 septembre Marchés du soir des producteurs

Les producteurs vous attendent **tous les jeudis** à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 sur la place du 11 Novembre, avec des produits généreux et variés sortis directement de leur exploitation. Asperges, fraises, cerises, haricots verts, abricots, melons, miel, jus de fruits, confitures et bien d'autres gourmandises vous seront proposés au fil des saisons.

**Animations** : tous les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, un panier fraîcheur (*assortiment de différents produits du marché*) sera offert par tirage au sort. Le dernier jeudi du mois, une démonstration culinaire « *Du potager à l'assiette* » sera effectuée par des chefs membres des Disciples d'Escoffier et suivie d'une dégustation. Organisés par la mairie et la Chambre d'agriculture.

### Les 1<sup>er</sup> juillet - 5 août - 2 septembre Le village, des soldats romains au marquis de Sade.

En juin Rondleiding door Mazan - Visites guidées en hollandais De l'allée de sarcophages paléochrétiens au château de la famille de Sade, Mazan, au cœur du vignoble, fut l'un des plus riches bourgs du Comtat. Découvrez les multiples facettes de son patrimoine, accompagnés par une guide conférencière (*environ 1h30*). Rendez-vous à 16h30 à l'Office de Tourisme. **Tarifs** : 4€ ; tarif réduit 2,50€ (10-18 ans, étudiants et familles nombreuses sur présentation de leur carte) ; 1€ pour les personnes handicapées ou allocataires du RSA (*sur présentation d'un justificatif*) ; gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Organisé par la COVE

### Les 3 et 17 juillet - 14 août - 17 septembre, Visite en scène

Faites repentance ! La guide et les membres du collectif Arithmos vous entraîneront au gré des sept péchés capitaux pour une découverte hors du commun de ce village, possession de la famille de Sade jusqu'à la Révolution. Soyez attentifs, vous apercevrez peut-être le divin Marquis... Groupe limité à 70 personnes. Pour participer vous devez, soit acheter vos billets à l'avance à l'Office du Tourisme, soit réserver par téléphone auprès du service Culture et Patrimoine de la Cove au 04 90 67 69 21.

**Tarifs** : 6€ ; réduit 3€ ; 1€ pour les personnes handicapées ou au RSA (*sur présentation de justificatif*) et gratuit pour les moins de 10 ans, les journalistes et professionnels du guidage.

### Mardi 28 juin Spectacle de fin d'année de l'école maternelle

A 18h, dans la cour de l'école.

### Vendredi 8 juillet 2<sup>ème</sup> nuit des marchands

18h30, Place du 11 Novembre, boulevard de la Tournelle, quais de l'Auzon, place de la Résistance et chemin des écoliers. Mazan Prod Evenement animera les rues du village avec son vide grenier nocturne. 150 exposants sont attendus. Ce rendez-vous devrait, à terme, permettre le financement de projets culturels et artistiques. Inscriptions des exposants en mairie. - 50 % pour les Mazanais. Contact : 06 81 82 87 69, [www.mazanprodevenement.e-monsite.com/](http://www.mazanprodevenement.e-monsite.com/).

### Dimanche 10 juillet Concentration motocycliste la mazanaise

De 8 h à 17h, concentration motocycliste comptant pour le championnat de Provence. Inscriptions des concurrents de 8 h à 10h30, randonnée d'environ 80 km de 10h30 à 12h30. Départ du Cossec. Classement et remise des prix; entre 12h30 et 13h, repas à partir de 13h. Tout public. Tarif : gratuit pour le public. Contact : Richard billy, 06 61 30 26 55, [billy.mariepaule@orange.fr](mailto:billy.mariepaule@orange.fr).

### Dimanche 10 juillet La route des vins

La route des vins, à bord d'un 4x4 avec l'association SRA (*partenaire*) ou à vélo (*non fourni*) encadré par les membres de l'association Sautes-Ribes (*partenaire*), c'est une façon originale de découvrir les environs de Mazan, ses vignes, son terroir, de déguster des vins et des mets préparés par les professionnels des métiers de bouche et de savourer un repas complet avec entrées, plats chauds, fromage de chèvre du village et pâtisseries fines. Tarifs : à vélo 25€, en 4x4 35€, enfant 10€. Réservations : 04 90 69 87 64. La route des vins est organisée en partenariat avec les caves de Mazan, les membres de UNICAM et les

commerçants du village (*La pizzeria, Pizzaiolo, Restaurant l'Ingénue, Restaurant l'Oulo, Boulangerie pâtisserie Agresti, Boulangerie Pâtisserie Bonnemains*).

### Mardi 12 juillet et mardi 9 août Fête des Touristes

De 18h à 20h, Place du 8 mai. Dégustation des produits du terroir et démonstration des savoir-faire artisanaux. Apéritif offert par l'Office du Tourisme à 19h. Contact : Office de Tourisme 04 90 69 74 27. Tout public, entrée libre.

### Mercredi 13 juillet Bodega du Rosé

20h, Cave de Canteperdrix, tout public. Venez nombreux en famille ou entre amis pour partager une soirée estivale et festive. Paëlla géante sur réservation, 10 €/personne. Tarif entrée : 5 €/personne avec le verre spécial de la soirée, le cocktail de bienvenue et un cadeau surprise ! (*réservation vivement conseillée*). Contact : Cave Canteperdrix, 04 90 69 41 67, [magasin@cotes-du-ventoux.com](mailto:magasin@cotes-du-ventoux.com)

### Jeudi 14 juillet Fête nationale française

11h, place du 14 juillet. Apéritif offert par le Cercle républicain qui profitera de l'occasion pour célébrer son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Contact : Gilbert Laget, président, 04 90 69 77 75.

### Du 20 juillet au 14 septembre tous les mercredis à 10h30, sauf le 10 août. Visite du patrimoine

Important dès l'Antiquité comme l'attestent de nombreux vestiges gallo-romains, Mazan, au cœur du vignoble, fut l'un des plus riches bourgs du Comtat. De l'allée de sarcophages paléochrétiens à la chapelle de Pareloup, en passant par le château de la famille de Sade, découvrez les multiples facettes de son patrimoine. Plus d'informations auprès de l'Office du tourisme 04 90 69 74 27.

### Du 23 au 26 au juillet

**Maz'en fête** Fête votive organisée par le Comité d'animation. Tous les soirs de la fête votive de 19h à 22h, le SC mazan football propose des grillades à Lou Carri Café. Sur réservation au 06 24 45 38 52.

## RENDEZ-VOUS ÉTÉ/AUTOMNE

### Samedi 23 juillet

21h30, Soirée mousse avec Chris Project événements (*de nombreux cadeaux à gagner, danseuses, canons à neige*), place du 8 mai.

### Dimanche 24 juillet

De 9h à 19h, Ball trap, autocross du Rouret. Le ball-trap est un sport qui consiste à tirer sur des plateaux d'argile ou des cibles mouvantes à l'aide d'armes de chasse. Organisé par le SC mazan football. Contact : Mathieu Saurel, vice-président du club, 06 24 45 38 52.

21h30, le superbe orchestre « Mephisto », place du 8 mai.

### Lundi 25 juillet

21h, soirée musette et repas, place du 8 mai. Mardi 26 juillet 22h, feu d'artifice, petit stade. 22h30, le spectacle Angel music show, place du 8 mai.

### Du 23 au 27 juillet

#### Semaine boulistique

Place du 11 Novembre. Organisée par la boule joyeuse mazanaise dans le cadre de la Fête votive de Mazan, ce concours de pétanque est ouvert à tous à partir de 14 ans. Inscriptions sur place, le jour même. Buvette et restauration. Jeu provençal : le 23 juillet à 9h. Pétanque : tous les soirs à 18h30. Concours enfants de 4 à 14 ans le dimanche 25 juillet à 10h. Contact : Christophe Montagard, 06 86 81 76 08.

### Lundi 1<sup>er</sup> août

#### Fête nationale suisse

19h, jardin de la mairie. Le Comité de jumelage Mazan/Moudon célèbre la fête nationale suisse dans le jardin de la mairie. Au programme : lecture du pacte de 1291, hymnes français, provençal et suisse interprétés par la Philharmonique mazanaise. La cérémonie est suivie d'un apéritif dinatoire où pourront être dégustées des spécialités suisses. Contact : Raymonde Conil, présidente du Comité, 04 90 69 73 16

### Samedi 10 septembre 18<sup>ème</sup> rondes des Saute-ribes

Randonnée VTT, de niveau familial à sportif, aux alentours de Mazan. Différents parcours monotraces dans les collines des Anges et du Limon, allant de 15 à 45 km. Passage dans les ruelles du village. Ravitaillements sur les parcours et à l'arrivée. Le port du casque est obligatoire. Départ libre,

de 7h30 à 13h, à l'école primaire Foussa, derrière le collège. Public : pratiquants occasionnels ou réguliers du VTT, enfants (*accompagnés*). Tarifs : non licencié 8€, licencié 6€, moins de 14 ans accompagné : gratuit. Contact : Christophe Vaubourg, président des Saute-ribes, 06 62 46 63 14, <http://sauteribes.free.fr>.

### Dimanche 2 octobre Vide grenier géant

Toute la journée, dans tout le village. Ici, tout s'achète et tout se vend. À vous de dénicher la perle rare parmi les stands de professionnels ou d'amateurs de la brocante. Inscription pour réserver un stand du 15 août au 20 septembre. Réservations : 07 86 78 52 28. Organisé par le Comité d'animation. Tout public, gratuit pour les visiteurs.

### Samedi 15 octobre 3<sup>ème</sup> Troc'plantes marché aux plantes

De 10h à 13h, salle de l'Allée. Bourse d'échange de graines, de végétaux, de plants, de conseils avisés, pour et avec des jardiniers amateurs. Tout public, entrée libre. Contact : Office du Tourisme 04 90 69 74 27.

### Le programme de l'Espace jeunes juillet/août

**6 juillet**, Sainte Marie de la Mer

**8 juillet**, festival d'Avignon

**9 juillet**, tournoi Futsal Buis les Barronies

**12 et 13 juillet**, carte au trésor

**15 juillet**, festival d'Avignon

**18 au 23 juillet** séjour au lac d'Esparron pour les 12 à 16 ans tarif 150€. Plus d'informations au 04 90 29 52 27

Du **19 au 24 juillet**, séjour rivière Ardèche

**27 juillet**, accrobranche à Rustrel

**30 juillet**, soirée magie à Vaison

**4 août**, visite mer et ville

**9 août**, rencontre européenne à rasteau

**10 août**, randonnée au Toulourenc

Tout l'été, piscine à Mazan  
D'autres activités pour Juillet/Août : fun photos, création, musique, fresque, film, soirée jeux, grands jeux...  
Fermeture de l'Espace Jeunes du 15 Août au 15 septembre  
Adhesion : 15 € a l'annee, sortie : 6 €, camp : 150 €. Contact : 04 90

### Dimanche 21 août, 5<sup>ème</sup> fête

**de l'alimentation** Toute la journée, place du 11 Novembre et boulevard de la Tournelle, stands de produits locaux (*fruits et légumes*) et vide grenier. Animations de danses salsa et de country. Flashmob géant à 16 h. De nombreuses répétitions sont organisées tout au long du mois e juillet, pour ceux qui souhaitent apprendre la chorégraphie. Vous pouvez aussi la visionner sur la page Facebook de Annie Turra. Pour plus d'informations contactez Annie Turra, présidente de l'association *Léa et Florent* au 06 68 96 46 13. Concert de Marine Charmela à 16h30. Entrée libre.

### Samedi 17 et dimanche 18 septembre Journées européennes du patrimoine

Cette année le thème des journées du patrimoine est « le voyage du patrimoine ». Il a pour objectif de révéler l'extraordinaire vitalité d'un patrimoine national qui s'est toujours constitué grâce aux circulations des œuvres et des artistes, aux rencontres et aux échanges entre différentes cultures et courants esthétiques. **Samedi 17 septembre** : Ouverture du Musée municipal « Camille Pautet » de 10 h à 12h et de 14h30 à 17h30

**Dimanche 18 septembre** : Ouverture du Musée municipal « Camille Pautet », 10h à 12h et de 14h30 à 17h30. 14h30 RDV devant l'église paroissiale. Voyage à travers les Siècles : Visite de l'église à travers ses peintres locaux, suivie de la visite du Clocher avec survol historique du village par M. Joseph Barruol. Entrées libre

### Samedi 8 octobre, World

**GBC Tour** A 18h30, au COSEC, démonstration de l'école de boxe du club. La soirée World GBC Tour, sur le thème Las Vegas, avec Championnats internationaux de Full contact et des combats dans les règles K1, un tournoi de niveau mondial, sera diffusée sur Canal+ et Sport+. Dès septembre, ces champions participeront à des animations et des journées à thèmes. Restauration sur place et parking gardé.

## Naissances

### Mars

Christ Aya  
Guende Emilie  
De Mello Mathis  
Chancerel Clément  
Acloque Nina

### Avril

Bartoszczyk Camélia  
Besancon Brunel  
Cillier Tess  
Buestan--Garcia Esteban  
Boulgaz Elsa  
Conil Romane

### Mai

Bonzi Milan Locatelli Enzo  
Ortega Violette  
Portal Manéa  
Martinez Léo

### Juin

Lepapon Alexis  
Forest Nathaël  
Gimbert Gaspard  
Jouberteau Julien

## Mariages

### Avril

Cardon Franck et Berthoud Audrey

### Mai

Lepaon Yann et Marsal Béatrice  
Casado Mickaël et Galabert Lysiane

### Juin

Démuriez Tristan et Villaverde Vanessa  
Gimbert Yannick et  
Zittel-Kuntz Emmanuelle

## Décès

### Mars

Morini Marie-Louise  
Esclapon Denis  
Gotthard Rolf

### Avril

Durriel Philippe  
Djordlalian Ginette  
Roch Simone

### Mai

Rodriguez Modeste  
Bibal Yvette  
Bosio Jean  
Vayson René  
Claustre Marie

### Juin

Brun Jeanne-Marie  
Dall'Omo Teresa

## Médecins de garde

### Docteur Abdourahmane

Tél : 04 90 29 67 78

### Docteur Brenguier

Tél : 04 90 69 88 67

### Docteur Caut-Poitout

Tél : 04 90 69 63 15

### Docteur Coste

Tél : 04 90 69 77 68

### Docteur Guerin

Tél : 04 90 69 78 80

### Juillet

Samedi 2 et dimanche 3 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 9 et dimanche 10 :

Docteur Abdourahmane

Jeu 14 :

Docteur Abdourahmane

Samedi 16 et dimanche 17 :

Docteur Guerin

Samedi 23 et dimanche 24 :

Docteur Coste

Samedi 30 et dimanche 31 :

Docteur Brenguier

## Permanences

### En Mairie

#### Architecte conseil

2<sup>e</sup> jeudi du mois l'après midi 4<sup>e</sup> jeudi du mois le matin.

Sur RDV au service urbanisme de la mairie  
04 90 69 47 87.

#### Habitat et Développement

(opération façade) Les jeudis 14 avril, 12 mai et 9 juin de 14h à 17h

#### Au local social de la Condamine

**Conseil en formalités administratives, CCAS**  
424, chemin des écoliers.

Tous les matins 04 90 69 52 55.

#### Assistante sociale

Le jeudi sur RDV au Centre Médico social  
04 90 63 95 00.

#### Consultation des nourrissons

Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00.

#### Conciliateur de Justice

Sur RDV au 04 90 69 70 19.

#### Association de Médiation et d'Aides aux Victimes

2<sup>e</sup> vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30.

#### Permanences des élus

Sur rendez-vous au 04 90 69 70 19

**Aimé Navello** - Maire de Mazan

**Claude Lautier** - Finances et développement économique

**Alain Rimbart** - Sécurité, police stationnement, foires, marchés occupation du domaine public, commerce et artisanat

**Roselyne Sultana** - Affaires scolaires, culture

**Gérard Megel** - Urbanisme et environnement.  
Mercredi matin

**Alain Pichot** - Travaux en bâtiments, voiries, affaires agricoles. Mercredi matin

**Yvette Long** - Affaires sociales, tourisme, mise en valeur du terroir.

**Marie-françoise Bernard** - Jeunesse et sport  
Jeudi matin

## Numéros d'urgence

**Pompiers** : 18

**Samu** : 15

**Police secours** : 17

**Police Municipale** : 04 90 69 77 28

**Commissariat Carpentras** :

04 90 67 62 00

**Gendarmerie de Carpentras** :

04 90 63 09 00

**Urgences Hôpital Carpentras** :

04 32 85 90 00

**Pôle Santé** : 04 32 85 88 88

**Maternité Carpentras** :

04 32 85 88 88

**Synergia polyclinique** :

04 32 85 85 85

**Centre Anti-Poison** :

04 91 75 25 25

**Centre Grands Brulés** :

04 91 94 16 69

## Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public des services municipaux

### Police Rurale

04 90 69 77 28

### Administratifs

### Accueil / Etat civil / Elections

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – 13h à 17h - 04 90 69 70 19

mairie-mazan@wanadoo.fr

Site : www.mazan.fr

### Direction générale des services :

04 90 69 70 19

**Cabinet du Maire** : 04 90 69 70 19

**Urbanisme** : 04 90 69 47 87

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

**Communication** : 04 90 69 70 19

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

**Affaires scolaires / Ressources**

**humaines** : 04 90 69 47 86

Lundi et mercredi de 9h à 12h

### Comptabilité / Marchés publics :

04 90 69 47 86

**Services techniques** : 04 90 69 80 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à

12h – 14h à 17h (sauf vendredi 16h)

**Pôle social** : 04 90 69 52 55

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h –

13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous les mardis après-midi de 13h30 à 17h

**Espace jeunes** : 04 90 29 52 27

Du lundi au vendredi 14h à 19h

**Bibliothèque municipale** : 04 90 69 82 76

Lundi et mercredi de 15h à 18h

Samedi de 10 à 12h

**Office de tourisme** : 04 90 69 74 27

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h – 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h – 14h à 18h

# Unicam

Les artisans et les commerçants membres de l'UNICAM  
vous offrent la compétence, les meilleurs prix et la proximité !



... devient @optique-mazan

*Le prix d'internet  
le service en plus*

**Thierry CAUT - Opticien**

Optométrie Topographie Contactologie

274, avenue de l'Europe

Tél : 06 90 69 69 46

Fax : 04 90 69 86 75

Mail : mazan.optique@cegetel.net

**Richard Bagnol**  
Tél 04 90 69 87 64  
500, route de Mormoiron  
restaurant-loulo@wanadoo.fr www.restaurant-loulo.fr

**- Cordonnerie**  
**- Reproduction de clefs**   
**- Gravure - Tampons**  
**- Photos d'identité**  
**- Tous travaux photos...**

**Mazan Multi-services - Vidéo Photo**  
284, avenue de l'Europe  
Tél : 04 90 69 77 30

**repar'stores**  
réparation et modernisation de volets roulants  
Tarifs attractifs - Devis gratuit  
06 29 04 61 64

Rendez-vous immédiat  
Intervention en moins de 48h  
Réparation immédiate dans 80% des cas  
sur toutes marques de volets roulants  
Réparation sous 8 jours dans le cas de commande  
de pièces spéciales et sur mesure

**Lou.**  
Coiffure féminine  
04 90 60 72 01  
249, avenue de l'Europe

Mèches  
Balayage  
Effets lumière



**Votre pizza à emporter**

Commande au  
**04 90 69 65 09**

Ouvert 7 jours/7  
de 11h à 14h30  
et de 18h à 23h  
*(jusqu'à 22h en hiver)*

76, Place du 8 mai

Livraison à domicile ou  
sur lieu de travail *(nous consulter)*

## La route des vins de Mazan

Réservez la journée du **dimanche 10 juillet** pour participer à la route des vins de Mazan, organisée en partenariat avec les caves de Mazan membres de l'Unicam. La route des vins embarqué en 4x4 avec l'association SRA (*partenaire*) et à vélo (*non fourni*) encadré par Les Sautes Ribes (*partenaire*), une façon originale de découvrir Mazan au travers des vignes et des terroirs.

Dégustation de vins et des mets préparés par des professionnels des métiers de bouche du village.

Un repas complet sera servi, entrées, plats chauds, fromage de chèvre du village ainsi que pâtisseries fines.

Les commerçants participant à la journée, La Pizzeria, Pizzaiolo, restaurant l'Ingénue, Restaurant l'Oulo, la Biquettes du Limon Olivier Roger, la boulangerie pâtisserie Bonnemains.

Tarif à vélo 25 €, en 4x4 35 €, enfants 10 €. Renseignements au 04 90 69 87 64

# MAZZAN

**Dimanche 10 Juillet 2011**

## "Route des Vins Envie des Mets"

à vélo ou en 4x4

Au coeur  
du terroir  
pour découvrir le  
savoir-faire de nos  
viticulteurs et  
professionnels des  
métiers de bouche

Places limitées, sur réservation

Bulletin d'inscription :  
mazandynamique.fr

Renseignements : Restaurant  
l'Oulo: 04 90 69 87 64

Prix: 35 € en 4x4

25 € à vélo

10 € enfants

Location de

vélo : 12 €



Organisée par

**mazandynamique.com**

des entreprises proches de vous...



Savoir Faire & Juste Prix